



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 juillet 2016

### Vigilance de niveau orange canicule

L'alerte 3 « Alerte Canicule » de niveau 3 (vigilance orange) du Plan départemental de gestion d'une canicule est déclenché à partir du lundi 18 juillet 14h. Météo France annonce un pic de chaleur dans les trois prochains jours avec des températures pouvant dépasser les 30 degrés.

**Le Préfet de Vendée recommande fortement aux maires et aux organisateurs d'annuler ou de reporter les manifestations prévues dans les prochains jours.**

Pour les manifestations qui seraient maintenues, il est demandé aux organisateurs d'adapter spécialement les conditions de leur déroulé (hydratation régulière des participants, dispositifs de brumisation, augmentation du nombre de secouristes, adaptation ou raccourcissement des parcours pour les épreuves sportives...).

De même, les responsables de structures collectives accueillant des enfants ou des personnes âgées prendront toutes dispositions nécessaires pour prévenir les risques de déshydratation.

Par ailleurs, il conviendra d'être particulièrement prudent s'agissant des événements prévus à proximité de milieux boisés, au regard du risque incendie, plus prononcé en période de fortes chaleurs.

Cet épisode caniculaire devant durer encore plusieurs jours, les mesures de vigilance particulières restent évidemment valables jusqu'à son terme.

Le préfet rappelle les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles et les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur. Les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, doivent faire attention à la déshydratation et au coup de chaleur

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Conseils de comportement*

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
  - Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
  - Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.
  - Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
  - Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
  - Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
  - Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 litre d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.
  - Continuez à manger normalement.
  - Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
  - Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
  - Limitez vos activités physiques.
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.

**Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement**

**Pour toutes informations :** [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

